



AMAP Le Jardin Coloquinte Contrat d'engagement pour un panier de plantons biologiques - saison 2019

Les contractants :

Le présent contrat est passé entre **Frédéric Sagrange et Dourthe Eric**, maraichers,
Demeurant

**415 route d'arpigny
74250 MARCELLAZ**

Tel :

06 24 91 08 38

e-mail :

ferme@coloquinte.org

désigné(s) ci-dessus d'une part.

Et l'adhérent de l'AMAP Le jardin Coloquinte

NOM :

PRENOM :

Demeurant

TELEPHONE :

E-MAIL :

Numéro d'adhésion à l'association Manger Mieux Ici :

Désigné ci-dessus d'adhérent d'autre part.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de paniers de **plantons biologiques** produit par les agriculteurs dans le respect de la charte d'engagements mutuels signée au préalable par l'adhérent et les producteurs.

Termes du contrat

•Calendrier :

Le présent contrat est élaboré pour une saison de **4 mois** commençant le **17 avril** et finissant le **24 juillet**. Il comprendra **7 distributions tous les quinze jours**. **Attention pas de distribution le 1er mai**

•Distribution :

La distribution pour le présent contrat aura lieu **les mercredis de 18h à 19h30 à MIEUSSY**.

•Composition du panier :

Le contrat porte sur la distribution d'un panier de **plantons biologiques** parmi les possibilités suivantes :

Salades, tomate, aubergines, poivron, concombre, épinard, haricot, petit-pois, pois gourmand, fèves, choux... (Bruxelles, romanesco, fleur, rouge, vert, brocolis, kale, rave), pâtisson, courgettes, courge spaghetti, potiron, potimarron, butternut, coloquinte, Melon, pastèque, zinia, soucis, pensée, aneths, persil, basilic, ciboulette, coriandre, estragon, menthe, sarriette...

■ 1 panier à 10€

■ 1 panier à 20€

■ 1 panier à 30€

Toute les semaine, les paysan, vous proposerons des choix de plantons en fonction du calendrier de plantation.
Vous pourrez composer vos panier avec ce que vous voulez comptenu du prix du panier choisi.

Attention : toute commande devra être passer par mail au producteurs, en dernier délai le LUNDI qui précède la distribution.

Afin d'aider les producteurs, l'idéal est de passer commande d'une distribution a l'autre

Si vous n'avez pas fait de choix, les producteurs vous feront un panier surprise

•**Paiement :**

Le paiement des paniers du contrat se fera au choix selon trois modalités :

Adhérent :

- **En une seule fois** au moment de l'engagement pour la totalité de la saison, **au mois de mai** pour un montant de€ payé en espèces/ par chèque.

- **En trois chèques:**

le premier débité au mois **de mai** représente **la moitié du coût de la saison** soit€ ,
le second et le troisième pour les deux quarts restants, soit€ par chèque, ne seront débités respectivement qu'au mois et

- En dernier recours la possibilité de régler **en 6 chèques** le coût des paniers :

le premier d'un montant de€ sera débité au mois **de mai**,
les 5 versements restants seront débités mensuellement à partir du mois **de juin** et jusqu'au mois d' **octobre** au début de chaque mois.

- Autre :.....
.....

En rappelant que le principe de l'AMAP repose sur l'avance à l'agriculteur de sa trésorerie, dans la mesure du possible, nous conseillons l'option du règlement en trois mensualités, en sachant que quelque soit l'option choisie, tous les règlements devront être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis aux paysans.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de jardin coloquinte et datés à la signature du contrat.

Ce contrat pourra être reconduit de manière tacite d'une saison à l'autre. L'adhérent scellera alors son engagement en réglant la totalité des paniers de la nouvelle saison aux paysans.

.....
Fait à Mieussy, le

signature de l'adhérent

signatures des producteurs

AMAP Le jardin coloquinte	Saison 2019	RECU
----------------------------------	--------------------	-------------

Pour M.

Pour confirmation de son engagement d'achat d'un panier de plantons biologiques de€ pour un montant de :

..... € réglé par : en fois.

Fait à Mieussy, le

Vos contacts pour la saison :

Les Producteurs :

Frédéric Sagrange et Dourthe Eric- 06 24 91 08 38

415 route d'arpigny 74250 MARCELLAZ

ferme@coloquinte.org

Le Référent:

Cécile Bellegarde - 06 87 68 32 94

L'association Manger Mieux Ici :

amapmieussy@gmail.com